



REGLEMENT INTERIEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE A L'ECWM EN 2020

- Article 1 :** A la signature de ce règlement tous les adhérents devront s'acquitter du montant de la cotisation. Le montant de cette cotisation permettant l'équilibre des comptes pour le bon fonctionnement du club
- Article 2 :** Chaque adhérent pourra opter pour une licence FFC et/ou UFOLEP de son choix, en s'acquittant du paiement de celles-ci.
Le club se réserve le droit de financer la licence des membres du bureau, notamment licences dirigeants, chauffeurs, entraîneurs... nécessaires au bon fonctionnement du club et à répondre aux attentes de l'adhérent
- Article 3 :** Le montant de la licence et de la cotisation annuelle définie à l'assemblée générale sera à régler au moment de la signature de la licence.
Tout dossier d'inscription (demande de licence, fiche sanitaire de liaison pour les mineurs, etc...) devra être dûment complété et complet.
L'inscription à l'ECWM ne sera validée qu'une fois le dossier d'inscription complété et complet.
- Article 4 :** A chaque renouvellement des tenues, les licenciés se verront remettre un maillot manches courte et un cuissard court aux couleurs du club **d'une valeur de 75€. Marque Diffusport / type PROGORA / peau de cuissard type sport / qualité très technique et aérée.**

Cet équipement sera valable pour une saison entière (sauf cas exceptionnel). Tout coureur ayant chuté en course ou à l'entraînement et ayant endommagé tout ou partie de son équipement à cette occasion, se verra remplacer les vêtements endommagés sans contribution financière. Dans ce cas l'équipement sera échangé dans la limite des stocks disponibles.

Une cotisation de **60€ sera demandée**. La caution sera détruite avec une **participation à la vie du club** (entraînement / courses / Organisation)

JEUNE JUSQUE 16ans

Un nombre **de 5 course minimum** sera demandé pour les jeunes jusqu'à 16ans sinon **encaissement de la caution** ou paiement de **65€ directement si non compétiteur**.
- Article 5 :** Tous les licenciés sont invités à participer à la bonne représentativité du club dans la vie locale et son dynamisme ainsi que lors des compétitions extérieures.

Présence des coureurs sur les organisations extra sportives :

- 1- Assemblée Générale = Fin novembre 2019
 - 2- Soirée club = date restant à définir
 - 3- Présentation club aux partenaires / presse = mars/Avril 2020
- OBLIGATOIRE 2020**
- 4- Braderie = 1^{er} weekend AOUT 2020

Présence aide organisations :

- 1- Run and Bike : 29 Septembre 2019
- 2- Faites du Vélo au Vert Galand à Wambrechies: 27 octobre 2019
- 3- Braderie à Marquette lez lille : Début Aout 2020
- 4- Courses sur route Wambrechies : Début Avril 2020

Présence entraînements

- 1- Entraînements club mercredi ou Weekend (facebook : rendez vous sur France Cake Cycling Team)
 - 2- au départ de Giant toutes les 4 semaines « pour promouvoir le club et le magasin auprès de potentiels futurs adhérents au club et aux personnes désireuses de découvrir le vélo en groupe »
- + WE lancement saison (vacances février = WE avant 1ère course)

Suivant la participation aux organisations du club ou compétitions (résultats ou non), l'adhérent au club sera récompensé avec une liste de choix possible en équipements supplémentaire ou chèques cadeaux chez nos partenaires.

Article 6 :

- Le licencié s'engage à porter exclusivement la tenue de l'année en cours de l'ECWM lors des compétitions, des remises de prix, des cérémonies protocolaires ou des diverses manifestations.
- Cet article ne s'applique pas dans le cas où le licencié participerait à une épreuve avec une sélection départementale, régionale ou nationale où s'il porte un maillot leader ou de champion.
- Le bureau doit être consulté préalablement et donné son accord pour toutes additions de sponsors ou partenaires personnels sur les vêtements aux couleurs du club.

Article 7 :

- Les engagements aux courses FFC se feront auprès du responsable engagement, au minimum une semaine avant la date de l'épreuve (lundi soir dernier délai). Après cette date, c'est au coureur de le faire personnellement.
- **Chaque coureur devra alimenter son compte pour le financement de ses engagements, en versant une somme prévisionnelle au responsable engagement = chèque à remettre au responsable engagement**
- Concernant les autres épreuves (UFOLEP, FSGT, cyclo sportives, etc...), le coureur s'engagera par ses propres moyens sauf stipulation contraire de l'organisateur.
- Dans tous les cas, le coureur réglera son engagement au départ.

Il est souhaitable dans l'intérêt du club que les coureurs s'engagent sur les épreuves sélectionnées par le club en début de saison.

Article 8 : Les amendes seront payées par les coureurs.

Article 9 : **Le prêt du véhicule** ne sera accordé que pour des déplacements d'au moins trois coureurs.
Un membre responsable par déplacement sera désigné. La priorité pour le prêt du véhicule sera tranchée par les responsables voiture.

Article 10 : L'ECWM se réserve le droit de faire une sélection de coureurs lors des épreuves à nombre de coureurs limités.

Article 11 : - Le port du casque est obligatoire lors des entraînements club et les stages organisés par l'ECWM. Le respect du code de la route est également obligatoire.
- Durant les entraînements club, le licencié devra respecter les consignes du responsable du groupe.

Article 12 : - Le licencié dans le cadre de ses activités sportives s'engage à promouvoir par sa participation et ses résultats à la bonne image du club de l'ECWM. Il s'oblige également par son attitude ou ses déclarations à ne pas nuire à cette image.
- Son attitude doit toujours être conforme à la morale et à l'éthique sportive.

Article 13 : Couts cotisation licence

Catégorie	Age		Cotisation club	Caution	Licence	
	FFC	UFOLEP			FFC	UFOLEP
Benjamin	11/12	12 / 13	40 €	60 €	51 €	55 €
Minime	13 / 14	14 / 15	40 €	60 €	51 €	55 €
Cadet	15 / 16	16 / 17	40 €	60 €	51 €	55 €
Junior	17 / 18	18 / 19	40 €	60 €	87 €	55 €
Espoir	19 / 22	-	40 €	60 €	-	-
1er à 4ème	18 et +	18 et +	40 €	60 €	-	55 €
Pass cyclisme	17 et +	-	40 €	60 €	69 €	-
Pass cyclisme open	17 et +	-	40 €	60 €	108 €	-
3ème catégorie	17 et +	-	40 €	60 €	120 €	-
2ème catégorie	17 et +	-	40 €	60 €	160 €	-
1 ère catégorie	17 et +	-	40 €	60 €	200 €	-

Article 14 :

Nom - Prénom	Fonction	Nom - Prénom	Fonction
Lebon Cyril	Président	Noel Maes	Entrainement jeune
Jerome Lamblin	Vice Président	Jean Marie Billiet	Entrainement jeune
Sebastien Capiaux	Vice Président	André Dewez	Entrainement jeune
Véronique Devreese	Trésorière	Clément Dumont	Entrainement jeune
Catherine Wypelier	Trésorière adjointe	Stéphane Bricout	Responsable Tenues
David Henaux	Secrétaire		

Article 9 : Prise en charge par le club :

- Les courses par étapes (une liste des courses possibles sera donnée en début d'année)
- Les 6h du Pas de Calais à Croix en Ternois
- Lille Hardelot ; 31 Mai 2020
- Baptême piste au STAB à hauteur de 10€
- La chti Bike tour Fin Aout 2020
- 2 barbecues de cohésion dans l'année
- Participation aux événements club pour l'adhérent
- Essence voiture pour déplacement si respect des conditions de 3 personnes

Liste non exhaustive en fonction de la trésorerie du club